

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une semaine pour découvrir l'école municipale de musique

L'école municipale de musique de Villenave d'Ornon organise une semaine musicale, du 18 au 23 mars. Une façon originale de découvrir les disciplines qui y sont enseignées.

Chaque année, l'école municipale de musique de Villenave d'Ornon organise une **semaine musicale** durant laquelle les élèves des différentes classes de l'école se produisent en concert gratuit dans l'auditorium de la Maison des arts vivants, située dans le parc Sourreil. Cette année, cette **semaine aura lieu du 18 au 23 mars**.

Le premier concert aura lieu le **lundi 18, à 18 h 30, avec les joueurs de clarinettes et percussions**. Le lendemain, **mardi 19, à 18 h 30, ce sera au tour des trompettes, tubas et flûtes traversières**. Le **mercredi 20, à 20 h, vous pourrez assister au concert des ateliers de musiques actuelles**, et le **jeudi 21, à 18 h 30, au concert de harpe, accordéon et cornemuse**. Le **vendredi 22, à 20 h, ce seront les élèves du cours de guitare** qui se produiront sur la scène de l'auditorium. Enfin, le **samedi 23 mars, la première audition de la journée aura lieu à 10 h, avec les violonistes et violoncellistes**. Les **pianistes se produiront eux à 14 h et 15 h 30**. Ils seront suivis à **17 h 30 par les classes d'éveil et la chorale**. La semaine musicale s'achèvera finalement avec **les élèves de saxophones, de flûtes à bec et de l'atelier de jazz, qui joueront ensemble à 19 h 30**.

De nombreuses disciplines à découvrir

Cette semaine musicale est l'occasion de **découvrir les nombreux instruments enseignés au sein de l'école**, à savoir : l'accordéon, la batterie, la flûte à bec, la flûte traversière, la guitare classique et électrique, la harpe, le piano, les percussions, le saxophone, la trompette, le violon et le violoncelle, ainsi que le trombone et le tuba depuis la rentrée 2023. L'école propose aussi **des cours de culture musicale ainsi que des pratiques collectives** : chorale, atelier vocal, orchestre d'harmonie, orchestre à corde, celilidh band, ensemble de harpes, guitares, clarinettes, cornemuses, flûtes traversières, percussions, saxophones, trompettes, atelier de musiques actuelles, de jazz et d'improvisation. Tous ces cours sont dispensés par des professeurs qualifiés et passionnés, et s'adressent à **des élèves dès l'âge de 5 ans jusqu'à l'âge adulte**. En plus de ces enseignements, l'école de musique mène de **nombreux projets ou partenariats avec les deux autres écoles municipales d'expression artistique (danse et théâtre) et des acteurs de la vie culturelle**, ce qui permet aux élèves de découvrir les multiples facettes du monde artistique.

Infos pratiques : Service culturel – 05 57 99 52 27

Auditorium de la Maison des arts vivants, parc Sourreil, chemin de Leysotte, 33140 Villenave d'Ornon
Entrée libre et gratuite

Suivez-nous sur villenedornon.fr / Facebook @mairievillenedornon

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenedornon.fr - 05 56 75 69 39